



Université du Québec à Chicoutimi PLAN DE FORMATION EN LIGNE



3 h



0,3

Unité d'éducation continue

La civilité au travail, c'est l'affaire de tous

Description

De plus en plus de dirigeants sont préoccupés par la santé psychologique au travail. Ainsi, ils mettent en place des politiques et des pratiques qui favorisent la bienveillance et une meilleure qualité de vie au travail. Ils font plusieurs efforts dans ce sens mais encore faut-il que les employés facilitent cette volonté. Un des ingrédients importants : que tous les employés adoptent des comportements respectueux afin de participer à la création et au maintien d'une culture empreinte de civilité.

Objectifs

Au terme de la formation, les participant.es seront en mesure de :

- reconnaître l'importance de la civilité en milieu de travail
- identifier des comportements de civilité et d'incivilité
- identifier les impacts de l'incivilité en milieu de travail
- se responsabiliser pour le maintien d'un milieu sain et bienveillant, exempt de harcèlement

Contenu

- Définition et exemples de comportements de civilité et d'incivilité
- Les pièges à éviter
- Les impacts de l'incivilité sur les personnes et dans le milieu de travail
- Le rôle et les responsabilités de chacun en matière de civilité
- Outils pour prévenir les manques de civilité entre collègues et intervenir sur eux au besoin

Nombre d'heures

3 heures

Frais d'inscription

--

Clientèle visée

Cette formation s'adresse à toutes les organisations qui s'approprient à implanter une politique de civilité et de prévention en harcèlement psychologique. Elle peut également être un bon rafraîchissement pour celles qui en sont déjà détentrice. Elle s'adresse à tous les employés d'une organisation.

Formatrice



Élaine Boulet, M.Sc., bacc.ing.

Formatrice, consultante et coach professionnelle ACC

D'abord titulaire d'un baccalauréat en génie électrique, Élaine Boulet est retournée sur les bancs d'école pour faire une maîtrise en gestion des organisations. Intéressée par une plus grande compréhension du comportement humain et la gestion de cet aspect, elle s'est ensuite certifiée à quelques approches d'outils psychométriques ainsi qu'à la PNL (enseignante programmation neurolinguistique). Pour peaufiner ses services, elle est devenue coach professionnelle ACC.

Élaine accompagne ainsi les gestionnaires pour les aider à faciliter la collaboration des équipes, les relations interpersonnelles et le déploiement de leur leadership et ce, dans des contextes et situations de plus en plus complexes. Depuis 2022, elle agit également à titre de conseillère en développement organisationnel à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants qui le souhaitent. Possibilité d'accompagnement supplémentaire d'un conseiller virtuel ou sur place. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.